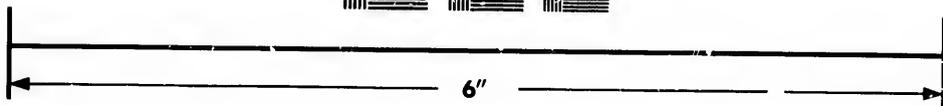
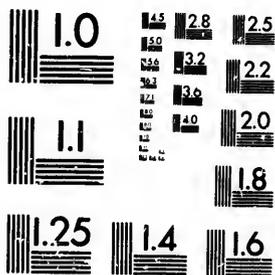
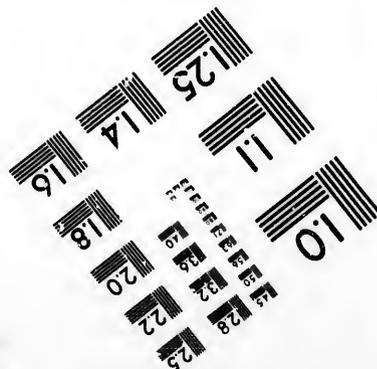


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



6"



Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

15 18 20 22 25
18 20 22 25

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1981

10

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

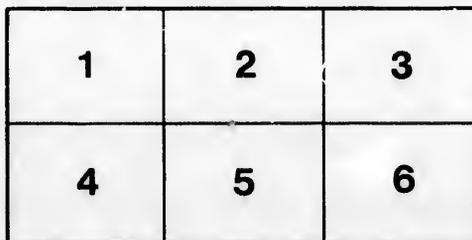
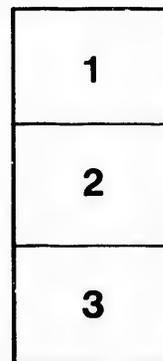
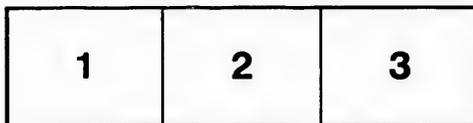
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

ails
du
odifier
une
image

trata
o

elure,
à



National Library
of Canada

Bibliothèque nationale
du Canada

Can. Vekeman,
Gustave

dup. 2 p 300-4
n 301?

LE CANADA

~~~~~

**M. Richard Berns**, avenue du Commerce, 132, à Anvers,  
enverra gratuitement la présente brochure à tous ceux qui lui  
en feront la demande.

~~~~~

LE CANADA

PAR

G. VEKEMAN



BRUXELLES
AU BUREAU DU " JOURNAL POPULAIRE "

1887

FC 2908

.2

V34

PRÉFACE

La présente brochure sur le Canada est la treizième que j'adresse à mes compatriotes. Ceux qui possèdent la collection complète de mes petits écrits et qui ont eu la patience de les lire, rendront hommage sinon à mon talent du moins à ma sincérité.

J'ai signé de mon nom en toutes lettres mes brochures et mes correspondances adressées aux journaux canadiens et belges. Comme tout homme qui prend l'initiative d'une grande entreprise, j'ai trouvé des ennemis et des détracteurs : Pas un parmi ceux-ci n'a pu relever dans mes nombreux écrits la moindre inexactitude. Au contraire; j'ai eu le plaisir de constater que plus d'un de mes adversaires m'a fait l'honneur de me copier, ce que je prouverai dans une quatorzième brochure qui paraîtra bientôt si Dieu me prête vie et santé. Ce nouveau travail sera plus complet que le présent et tous les précédents, car je pourrai y insérer les lettres d'un correspondant spécial qui partira dans quelques jours pour le Canada.

Dans mes autres écrits, j'ai fait tout ce qui était en mon pouvoir afin d'empêcher les ouvriers de partir pour un pays où ils s'exposaient à manquer d'ouvrage. Ma grande prudence sous ce rapport a inspiré à un missionnaire belge les lignes suivantes :

« Les idées de M. G. Vekeman, sur l'émigration, me

» paraissent saines et ses affirmations sur le Canada
» nullement exagérées.

» *Peut-être pousse-t-il la prudence un peu loin
» dans ses restrictions à ses conseils d'émigrer.* »

Aujourd'hui encore je me crois obligé à la même réserve.

De bonnes sociétés d'immigration se sont fondées au Canada et nos cultivateurs peuvent compter sur l'appui généreux d'hommes sincèrement dévoués. Une de ces sociétés a son siège à Sherbrooke, province de Québec. Je ne connais pas ses statuts. L'autre, établie à Montréal, m'a envoyé une circulaire que je reproduis plus loin; on y verra combien j'ai eu raison de déconseiller l'émigration aux artisans, aux artistes et aux hommes de lettres.

Dans la présente brochure je commence par reproduire mes dernières correspondances qui ont figuré dans le *Moniteur de l'Emigration et de l'Exportation*. (*) J'y ajoute, comme deuxième chapitre, un article de la *Côte Libre* du 30 juin 1886; il prouvera à mes lecteurs que les économistes les plus savants partagent complètement ma manière de voir au sujet de l'émigration.

En terminant, je donne quelques conseils pratiques que je prie les émigrants de bien méditer.

G. VEKEMAN.

Bruxelles, 30 juillet 1887.

(*) Ce journal est rédigé par des partisans honnêtes et éclairés de l'Emigration. Il ne s'occupe pas de politique et se dévoue courageusement à la noble cause de la colonisation. Prix : 5 fr. par année. Administration : Rue de Berlin, 19, Bruxelles.

L'Émigration est devenue une chose nécessaire.

On ne saurait le nier, beaucoup de peuples de la vieille Europe, et notamment les Belges, ont besoin de chercher au dehors des ressources qu'ils ne sauraient plus trouver dans leur patrie.

Une crise générale et dont nul ne saurait prédire le terme, éprouve depuis longtemps le commerce, l'industrie et l'agriculture belges. Je ne viens pas discuter ce fait ni en rechercher la cause, je me contente de le constater.

Peut-être bien pourrais-je indiquer un remède au mal, sinon pour tous les pays et pour toutes les classes de la société, du moins pour quelques familles ou pour quelques individus. Ce remède, je l'ai nommé en tête de ce chapitre : c'est l'Émigration.

L'Émigration !.. pour beaucoup, ce mot veut dire exil, tortures morales et physiques sans nombre, acte de désespoir, suicide. Avant de songer à l'émigration, les Belges attendent ordinairement qu'ils ne soient plus capables d'émigrer dans de bonnes conditions.

L'industriel jette un coup d'œil désespéré sur son usine déserte, sur ses bureaux inutiles, et sur son coffre-fort vide. Pendant des mois et des années, il a soutenu une lutte inégale contre la concurrence étrangère, il a dis-

puté le terrain pas à pas, il ne s'est avoué vaincu qu'après avoir sacrifié ses dernières ressources. L'homme naguère riche et puissant est devenu pauvre et faible; habitué au luxe et aux jouissances, il songe avec effroi à la misère et aux privations qui l'attendent. Et comme un malheureux qui veut en finir avec l'existence, il s'écrie : « Je veux émigrer ! »

Le négociant ne parvient plus à faire honneur à ses affaires. Ici des sociétés puissantes vendent en détail des marchandises à des prix inférieurs au prix de fabrique. Là, l'honnête marchand a pour voisins des chevaliers d'industrie qui, ne payant pas leurs fournisseurs, trouvent le moyen de s'enrichir en affichant des prix qui devraient appeler sur eux l'attention de la justice. Les braves gens succombent; mais avant de songer à chercher ailleurs une meilleure position, ils attendent que leur ruine soit complète. Quand il leur reste à peine assez d'argent pour payer leurs frais de voyage, ils déclarent que l'émigration seule peut les sauver.

Il y a une vingtaine d'années, lorsqu'il y avait en Belgique, et surtout dans les Flandres, une ferme ou une pièce de terre à louer, les amateurs arrivaient en rangs serrés. Beaucoup de cultivateurs, en vue d'étendre leur exploitation, faisaient aux propriétaires les offres les plus exorbitantes. Les propriétés foncières avaient acquis une valeur inespérée et inexplicable. Mais aujourd'hui, que voit-on?... Je connais dans les Flandres et dans le nord de la France, beaucoup de fermes inocupées et plus d'un propriétaire est forcé de reboiser ses terres dont le défrichement lui coûta des sommes énormes. Combien n'y a-t-il pas de cultivateurs, en Belgique et en France qui, non seulement ne parviennent plus, comme on dit, à joindre les deux bouts, mais qui constatent à la fin de l'année qu'ils se trouvent dans

l'impossibilité la plus absolue de payer toutes leurs dettes?..

Pauvres gens! Depuis le commencement de l'année jusqu'à la fin, depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher, ils travaillent, ne s'accordant que la nourriture et le repos strictement nécessaires, se refusant pour ainsi dire toute distraction, évitant comme une mauvaise action toute dépense dont la nécessité n'ait pas été discutée et prouvée. Par moments, le laboureur s'arrête au milieu de ses pénibles travaux, s'éponge le front et songe aux pays lointains où des terres fertiles, vendues à bas prix, promettent à l'homme courageux et intelligent un salaire rémunérateur. Ou bien, le soir, à la veillée, il parle avec ses voisins d'un ami commun qui a trouvé là-bas, de l'autre côté de l'Océan, l'abondance et la paix. Et alors ce terrible mot : *émigration* est sur toutes les lèvres. Je dis *ce terrible mot*, car, en effet, quelle signification lui donne-t-on?.. L'Emigration n'est-elle pas considérée comme un remède violent contre un mal sans espoir?

On souffre, il faut bien l'avouer : comme un chancre dévorant, la plaie hideuse des dettes s'élargit continuellement. Le propriétaire perd patience et les fournisseurs ne font plus crédit. L'écurie et les étables se dépeuplent, les granges et les greniers sont vides. L'héritage paternel s'en va lambeau par lambeau et la misère arrive à grands pas. Ce n'est plus volontairement que l'on va quitter l'habitation qui depuis des siècles peut être, abrita la même famille. C'est l'huissier qui dictera l'ordre de marche et c'est la mort dans l'âme que le père de famille s'écrie en essuyant une larme :
« Allons chercher au loin le pain qui va nous manquer ici! »

Oui, à peu d'exceptions près, industriels, négociants

et cultivateurs belges qui émigrent, ne quitteraient pas leur pays si la misère ne les y forçait. Je ne parlerai pas des malheureux qui s'en vont pour échapper à la justice de leur pays : ceux-là sont et seront toujours la lèpre des colonies.

Je vous le demande, lecteur, est-ce avec ces tristes éléments que l'on pourrait compter sur de bons résultats?.. Et lorsque des hommes partis dans d'aussi mauvaises conditions écrivent à leurs compatriotes que le Nouveau-Monde n'offre pas plus de ressources que la vieille Europe, doit-on les croire?..



L'Emigration comme remède à la Crise.

(Extrait de la *Côte Libre*.)

« Sans doute il est bien pénible de penser qu'un pays ne peut faire vivre ses enfants et que, dans la lutte pour l'existence, la misère soit le sort inévitable d'une partie de ceux-ci ; mais les questions économiques ne se résolvent pas avec le sentiment, si généreux qu'il puisse être.

» Notre pays a atteint, à certain moment, un degré de prospérité qui n'a été dépassé nulle part en Europe. Le phénomène observé par les économistes de l'augmentation de la population en raison directe de l'accroissement de la richesse publique s'est manifesté chez nous. Les vaches maigres, comme aux temps bibliques, ont succédé aux grasses. Peu à peu nos produits ont vu baisser leurs prix pour pouvoir s'exporter ; les marchés étrangers nous ont été disputés par des concurrents mieux favorisés, les producteurs belges se sont livrés à une concurrence terrible sur le marché intérieur, le défaut d'écoulement a amené les stocks, l'abaissement des prix et l'abaissement des salaires. Il était fatal que le travail dût être frappé comme le capital et il est certain qu'il ne l'a pas été dans les mêmes proportions.

» Quel était le remède ? On a proposé de limiter la production ; ainsi la marchandise étant moins abondante avait un placement assuré, les prix se relevaient et avec eux les salaires.

• Mais cette limitation du travail, à supposer qu'elle dût aboutir à l'amélioration signalée, devait nécessairement avoir pour conséquence de faire entrer dans le pays une somme moindre que celle qu'y apportait auparavant le travail national, tandis qu'elle ne diminuait pas le nombre de ceux auxquels ce travail devait donner la subsistance.

» Ici, vient naturellement se placer l'idée de l'émigration : dans le règne animal, où la lutte pour l'existence se voit tous les jours, le fort détruit le faible, et quand l'être ne se trouve plus dans les conditions qui assurent son existence, il disparaît. Sans doute l'homme puissant n'use pas de moyens violents contre le faible ; le riche est souvent charitable et parfois généreux, mais c'est la misère, résultat inévitable de la crise prolongée dont tous nous souffrons, qui abrège la vie des travailleurs et de leurs familles.

» Ne vaut-il pas mieux favoriser l'émigration, permettre au travailleur de chercher ailleurs la subsistance que, pour le moment, le pays ne lui fournit plus suffisante? Est-ce que ce ne sera pas une cause d'amélioration pour la position de ceux qui restent et un des remèdes à apporter à la crise?

» Nous croyons sincèrement que diminuer ainsi le nombre de ceux que le travail national doit nourrir, vaut mieux que limiter la production, c'est-à-dire le travail lui-même.

» Mais la plupart du temps, les agences qui se sont occupées de l'émigration, n'avaient d'autre souci que d'alimenter la caisse d'une société de transports maritimes; nos malheureux compatriotes, quand ils ne mouraient pas écrasés dans l'entrepont d'un navire, arrivaient exténués dans un pays inconnu, où une misère plus noire les attendait.

• C'est un sentiment généreux qu'avait *la Chronique*, quand elle a publié une lettre de M. De Mot, consul de la République Argentine, à Bruxelles, personnalité très honorable, et par cela même les affirmations que contient cet écrit, que nous engageons nos lecteurs à méditer, présente toute garantie.

» Voici la lettre adressée le 25 juin, à la *Chronique* :

» Monsieur le rédacteur en chef du journal *la Chronique*,

» J'ai lu, dans le numéro d'hier de votre estimable feuille, un article intitulé : *Le devoir de l'Etat*, et commençant par cette phrase :

« Nous apprenons qu'un grand nombre d'ouvriers belges se disposent à partir pour la République-Argentine, où on leur offre du travail et une prime d'émigration. »

« Permettez-moi, monsieur, de vous dire que depuis quelques années, il se produit, en effet, un grand courant d'émigration de la Belgique vers la République-Argentine; les ouvriers y trouvent, dès leur arrivée, du travail, *mais on ne leur offre aucune prime d'émigration*; néanmoins, tous ceux qui vont s'établir dans ces contrées s'y trouvent bien et s'empressent d'appeler à eux leurs parents, leurs amis, pour leur faire partager leur bonne fortune.

» Dans l'article précité, vous combattez l'émigration, vous dites que vous ne comprenez pas que le gouvernement ne fasse pas des efforts pour retenir ces travailleurs qui s'en vont et pour les détourner d'aller porter à l'étranger cette force productive du travail. Je crois, au contraire, que le gouvernement, loin de combattre l'émigration, doit l'encourager. A mon point de vue, le seul remède à la crise terrible que la Belgique traverse en ce moment doit se trouver dans l'exportation au loin de nos produits fabriqués et dans l'émigration du trop-plein, si je puis m'exprimer ainsi, des ouvriers de nos campagnes et de nos usines.

» En effet, l'industrie a fait des progrès si rapides depuis quelques années, que la production a doublé d'importance dans l'Europe entière, incapable de l'absorber. Les machines ont remplacé les bras; le pauvre est sans travail, et l'industriel,

malgré son vif désir de lui donner du pain, est forcé de réduire les salaires.

» L'agriculture subit le même sort : notre sol fatigué ne rend plus au cultivateur autant que jadis, et malgré l'abaissement des fermages, le paysan ne trouve au bout de ses labeurs que la misère et la faim.

» Les Amériques aux terres vierges produisent d'admirables céréales, qui viennent faire une concurrence écrasante à nos denrées; l'Algérie nous envoie ses fruits, ses légumes à bas prix, et quand nos produits maraichers arrivent à maturité, ils sont dédaignés (à tort du reste) par la classe aisée et vendus à perte sur nos marchés, mais trop cher encore pour servir à la nourriture du pauvre.

» Vous m'accuserez peut-être de pessimisme; mais je crois que le tableau affligeant que je viens d'esquisser rend bien ce qui se passe actuellement dans notre malheureux pays, que l'on appelait jadis, à juste titre, l'Eden de l'Europe! Les choses ont bien changé, hélas!

» Je le répète, le pays a tout intérêt à voir le trop-plein de nos populations se diriger vers les contrées nouvelles et, au lieu d'entraver l'émigration, le gouvernement devrait la protéger, l'encourager par une intervention intelligente, bien entendue.

» Ému par les événements regrettables qui se sont produits dans nos grands centres ouvriers et qui ont eu pour résultat la condamnation de quelques malheureux égarés par des meneurs restés impunis, nous avons conçu avec quelques amis le projet d'établir une société belge d'émigration, dont le but purement philanthropique serait d'encourager et d'aider le travailleur à aller chercher au loin du travail et du pain. Nous comptons demander au gouvernement sa protection et son intervention pécuniaire pour diminuer le prix du passage pour les pays d'outre-mer. Bien des ouvriers désireraient émigrer avec leurs familles, mais leurs faibles ressources ne leur permettent pas de payer le voyage.

» Le siège principal de la Société serait à Bruxelles; un bureau sérieusement organisé donnerait les renseignements nécessaires sur les avantages offerts à l'émigrant dans les différents pays d'avenir. La direction, après informations prises, accorderait des subsides aux travailleurs qui en seraient jugés dignes; des succursales seraient établies à Liège, à Charleroi, à Mons et à Gand, afin d'éviter aux émigrants les frais de déplacement

jusqu'à Bruxelles; un autre bureau, à Anvers, serait chargé de traiter avec les compagnies transatlantiques les prix des passages et obtiendrait des réductions auxquelles des individus isolés ne pourraient prétendre.

» Je suis persuadé, Monsieur, que ces quelques indications vous auront converti à mes idées et que vous comprendrez que l'émigration de la classe ouvrière vers les pays nouveaux, loin d'être un mal, doit être considérée comme le seul remède à la crise du travail que nous subissons en ce moment.

» Je vous prie, monsieur le rédacteur en chef, d'accorder à ces lignes l'hospitalité dans vos colonnes. Veuillez recevoir mes remerciements anticipés et agréer l'assurance de ma parfaite considération.

» CH. DE MOT. »

Nous n'avons jamais parlé autrement à propos de l'émigration au Canada.



III

Où faut-il aller ?

Il est peu de contrées favorables à la colonisation belge, où je ne compte au moins un ami et un correspondant. D'après ce que ceux-ci m'écrivent, je puis dire que chaque pays a ses inconvénients et ses avantages.

Ici le climat est très doux, les forêts sont d'une beauté incomparable et les plaines, arrosées par des fleuves majestueux, offrent à l'œil un spectacle dont on ne se fait pas d'idée dans notre vieille Europe. Mais ces belles forêts servent d'asile à des reptiles vénimeux ou à des fauves toujours avides de chair humaine. Ces fleuves sortent de leur lit et détruisent en quelques heures les récoltes, espoir du laboureur, les habitations, les granges, les écuries et les étables.

Là, des plaines immenses dont l'œil humain ne saurait mesurer l'étendue, nourrissent des troupeaux innombrables et permettent au laboureur d'amasser en peu de temps une grande fortune. Mais le feu des prairies vient parfois réduire à la misère le colon le plus riche, ou l'Indien insoumis vient détruire ses récoltes, enlever ses troupeaux ou massacrer sa famille.

D'autres contrées sont ravagées par les sauterelles, éprouvées par la sécheresse, par les cyclones, par les ouragans. Nul pays au monde, pas même ceux qui possèdent des mines d'or, d'argent ou de pierres pré-

cieuses, dont on puisse dire : « Voilà enfin un coin du Paradis Terrestre ! »

Et cela on le dira, à première vue, beaucoup moins du Canada que des autres contrées du Nouveau-Monde. Une épaisse couche de neige pendant les longs mois d'hiver, des défrichements inachevés, des terrains couverts de pierres, des cabanes en troncs d'arbres bâties au milieu des prairies brûlées par le soleil, ne sauraient donner à certains coins du pays un aspect bien riant. Mais quand on parcourt les vieilles paroisses, quand on visite les contrées où de nombreuses familles de cultivateurs ont corrigé pour ainsi dire ce que la nature avait de trop sauvage; quand on a vu l'aisance dont jouissent tous les campagnards courageux et intelligents; quand on a constaté combien il est facile au Canada de vivre en paix, sans luttes politiques, sans haine de parti, sans persécutions religieuses, alors on se dit que parmi tous les pays ouverts à la colonisation, le Canada est certainement un des meilleurs.

Je le sais bien, ici l'hiver est long et rigoureux; mais on le supporte facilement et jamais je ne me suis si bien porté que depuis mon établissement au Canada. Ensuite, aussi longtemps que ce pays ne sera pas déboisé, et il ne le sera pas avant des centaines d'années, l'hiver sera pour le bûcheron-défricheur un puissant auxiliaire, un allié fidèle. Dès que la neige arrive, les chemins les plus mauvais deviennent excellents et la glace jette des ponts sur tous les cours d'eau, sur tous les lacs. On transporte alors facilement à l'aide de traînaux, les plus fortes charges et le campagnard peut vendre aux habitants des villes le bois de charpente et de chauffage qu'il a bûché lorsque les travaux des champs ne le retenaient pas.

Toutes les terres canadiennes ne sont pas également

fertiles, mais quel est le pays qui ne possède des contrées marécageuses, des landes, des steppes, des terres impropres à la culture? Il n'est pas ici une seule propriété qui, vu le bas prix auquel on peut l'acquérir, n'offre des avantages réels à son propriétaire.

Qu'on ne s'y trompe pas ; le pays le plus favorisé du monde, la terre la plus fertile, ne produiront rien sans que l'homme y mette la main. Nous avons beau faire, nous n'échapperons jamais à la sentence prononcée contre notre premier père : « La terre sera maudite à cause de ce que vous avez fait, et vous n'en tirerez de quoi vous nourrir qu'avec beaucoup de travail. »

Je ne crains donc pas de dire aux cultivateurs belges : N'attendez pas que votre ruine soit complète pour vous décider à quitter un pays où vous luttez dans de très mauvaises conditions contre l'envahissement de plus en plus éminent de la misère. Venez au Canada, achetez-y une propriété, travaillez, évitez les dépenses inutiles et vous ne serez pas sans pain dans vos vieux jours, vous songerez sans inquiétude à l'avenir de vos enfants.

Je recommande le Canada, parce que ce pays me plaît et que mon travail m'y procure de quoi vivre honnêtement ; cela veut-il dire que je critique ceux qui dirigent leurs pas vers l'une ou l'autre contrée des Etats-Unis? Loin de moi cette pensée! Je prêche la colonisation comme un moyen d'échapper à la misère, mais, quelque soit le pays où l'émigrant voudra planter sa tente, je ne chercherai jamais à l'influencer.

D'ailleurs je le répéterai encore bien souvent : pas un pays au monde ne *donnera* une position aux émigrants. L'aisance et la fortune ne doivent *s'acquérir* que par le travail et l'économie. Puis, on ne doit jamais compter sur un succès, quand on commence sans ressources. C'est toujours comme dans certain opéra : « Pour gagner de

l'argent il faut de l'or, pour gagner de l'or il faut de l'argent. »

Cela est vrai au Canada comme dans tous les pays de la terre.

Je me fais un devoir de rappeler ici à tous ceux qui auront le courage d'entreprendre le grand voyage, ce que m'écrivit en 1882, un Evêque colonisateur des Etats-Unis :

« Il faut bien vous mettre en tête que tout n'est pas de
» la poésie ; il y a des difficultés, des ennuis à rencon-
» trer dans les nouveaux pays. Un bon colon est celui
» qui a du courage et qui sait attendre les résultats. Ceux
» qui veulent la fortune immédiatement sont surs de se
» décourager. »



IV

Le colon doit avoir beaucoup de courage et d'énergie.

Quoique l'émigration s'impose aujourd'hui d'une façon tout-à-fait impérieuse à un grand nombre de cultivateurs belges, je ne prétendrai pas que l'on doive se décider au départ sans la moindre réflexion et se mettre en route les yeux fermés.

On doit y regarder à deux fois avant de quitter sa patrie. Si malheureux que l'homme puisse être, il aimera toujours le lieu où il est né. Il aimera la maison paternelle, témoin de ses peines et de ses misères comme de ses joies et de ses espérances. Il aimera l'église où il a été baptisé, où il a fait sa première communion, où il a été confirmé, où il s'est uni à la compagne de sa vie. Il aimera le cimetière où reposent en paix, à l'ombre de la croix, ceux qui l'ont précédé dans le sentier de la vie, ceux à qui il doit sa bonne éducation et peut-être la maison qu'il habite et la terre qu'il cultive.

On ne quitte pas tout cela sans peine et ce serait une grande folie que de se résigner à cette cruelle séparation sans l'espoir plus ou moins fondé de gagner au change. Et cependant une des premières qualités nécessaires à

l'émigrant, est la force de quitter pays, amis, parents, sinon sans émotion, du moins sans faiblesse.

Comme le laboureur dont parle l'Évangile, l'émigrant ne doit plus regarder en arrière dès qu'il a décidé le départ. Ensuite, quelle que soit la contrée qu'il choisira pour sa nouvelle patrie, le colon aura à subir de rudes épreuves, à surmonter de grandes difficultés, à endurer de dures privations. Il triomphera de tout cela plus ou moins vite selon qu'il aura plus ou moins d'énergie et qu'il possèdera plus ou moins de ressources financières.

L'homme qui veut habiter un pays étranger et s'y créer une position, doit adopter les habitudes, les coutumes, la manière de travailler des habitants de ce pays. Tel qui ne savait se livrer au repos sans avoir visité une demi douzaine de cafés, habitera peut-être un endroit où les établissements de ce genre sont complètement inconnus. Un habitué des théâtres aura pour lieu de séjour un petit village où l'on ne sait pas même ce que c'est qu'une salle de spectacle.

Puis, l'émigrant, s'il veut réussir, doit s'habituer à se passer le plus possible du secours des autres, et doit être quelque peu charron, charpentier, jardinier, cultivateur. Il faut que sa femme sache coudre, tricoter, cuire le pain, soigner la laiterie, surveiller la basse-cour, donner un coup de main partout où son intervention peut être utile.

Vous voyez, cher lecteur, que l'émigration n'est pas tout-à-fait un jeu d'enfant. Il s'agit de conquérir l'aisance à la force du poignet; ici les perdreaux rôtis ne tombent pas du ciel dans la bouche des hommes oisifs. Je crois, au surplus, qu'il en est de même partout.

L'émigrant doit avoir du courage, de l'énergie, de la persévérance, de l'ordre et de l'économie. Si vous possédez ces qualités, cultivateur belge, si en outre vous dis-

posez d'un capital de 10 à 15,000 francs, vous pouvez songer sérieusement à l'émigration et je vous prédis qu'avec l'aide de Dieu vous réussirez.

Je dis : « Si vous possédez de 10 à 15,000 francs. » Je vous donnerai à ce sujet des explications dans le septième chapitre de cette brochure.

Mais je ne terminerai pas ce chapitre sans déclarer que les colons les plus exigeants, les plus difficiles à contenter, sont souvent des individus arrivés sans ressources, habitués à l'oisiveté et à la vie d'expédients, incapables de se rendre vraiment utiles. De pareils éléments sont toujours nuisibles.



**Précautions à prendre avant de quitter son
pays.**

Tout ce qui se fait au hasard, se fait le plus souvent très mal ; j'en dirai autant de tout ce qui se fait avec trop de précipitation.

Les cultivateurs belges n'ont pas, il est vrai, le défaut d'agir à la légère et de se décider sans réfléchir mûrement, surtout lorsqu'il s'agit d'une grande entreprise.

Comment se fait-il cependant, que j'aie rencontré des émigrants sur le point de s'embarquer sans avoir pris les mesures nécessaires en pareilles circonstances?.. Eux si circonspects, si méfiants d'ordinaire, s'étaient mis en route sans savoir où aller, ignorant quel accueil leur serait fait. En les questionnant, je marchais de surprise en surprise.

— Où allez-vous !

— Je ne le sais pas encore au juste ; je verrai quand je serai là-bas, de l'autre côté de la grande pièce d'eau..... En tous cas, je vais au Nouveau-Monde.

— Très bien ! Mais le Nouveau-Monde est grand, et vous avez au moins choisi une contrée?....

— Non.

— Cela n'est pas très prudent. Mais enfin, où débarquez-vous ?

— J'ai mon coupon jusqu'à Halifax, Québec, New-York, Boston.

— Et puis?

— C'est tout. »

Eh bien! non, ce n'est pas tout. Quand on agit ainsi, on s'expose à beaucoup de mécomptes.

Voici ce qui arrive encore bien fréquemment : Un cultivateur reçoit, sans savoir par qui elle est expédiée, une brochure ou une circulaire qui parle de l'une ou de l'autre contrée du Nouveau-Monde. Il la parcourt à la hâte, il y trouve des détails qui lui plaisent et le voilà parti sans autres informations.

J'en ai rencontré qui étaient plus naïfs encore. Ils s'imaginaient qu'ici on éprouve un si pressant besoin de voir arriver des Européens, que toute la population se met en route pour aller à leur rencontre.

Dernièrement un brave Hollandais que je ne connaissais ni de loin ni de près, m'écrivait : « Mon cher Monsieur, j'ai lu avec plaisir votre brochure sur le Canada, et c'est une grande joie pour moi d'apprendre qu'on peut vivre là-bas dans la plus grande abondance. Avant six semaines je serai chez vous. Préparez une maison, des meubles, des vivres et tout ce qu'il faut pour la culture. Nous serons douze personnes en tout : ma femme, mes huit enfants, deux voisins et moi. Nous n'avons pas d'argent, mais nous comptons sur vous.

Vous riez, lecteur, et vous croyez que je plaisante. Eh bien! j'enverrai cette brochure à plus d'un correspondant qui ne rira pas, car il reconnaîtra que ses lettres ont eu quelque ressemblance avec celle de mon ami inconnu, le naïf Hollandais. Qu'est-ce qui avait poussé ce brave homme à m'écrire ainsi? En 1883, me trouvant à Liverpool, j'allai saluer M. John Dyke, le sympathique agent général du Canada en Angleterre. Ce Monsieur me demanda si je voulais bien me charger de donner des renseignements sur le Canada aux émi-

grants de langue néerlandaise qui m'écriraient. Je le lui promis, mon nom figura dans 100,000 brochures hollandaises et me voilà exposé à recevoir des milliers de demandes semblables à celle dont je viens de parler.

Je ne saurais le répéter assez à moins que de pouvoir compter sur un ami sincère, établi depuis longtemps au Nouveau-Monde, le cultivateur belge aurait grandement tort de se mettre en route s'il ne possède assez d'argent pour acheter une ferme avec tout ce qu'il faut pour son exploitation et s'il n'a en outre des ressources suffisantes pour vivre pendant plusieurs mois sans devoir absolument compter sur ses bénéfices.

Je l'ai dit dans ma dernière brochure : beaucoup de gens comprennent de travers tout ce qu'on leur dit et tout ce qu'ils lisent. Vous leur parlez des avantages que présente une contrée et du bien-être qu'ils peuvent y acquérir, mais vous leur montrez aussi les obstacles à surmonter et les privations à subir... Ils ne retiennent de tout cela qu'une seule chose : le bien que vous leur promettez. Préparez-vous à entendre des critiques et des murmures si tout ne marche pas à leur gré. Ils ne seraient pas surpris si la fortune leur arrivait dès les premiers jours et ils jettent les hauts cris à la moindre difficulté qu'ils rencontrent.

Ouvriers, buralistes, ingénieurs, hommes de lettres, artistes, ne venez pas au Canada, si vous n'y êtes appelés par des personnes en qui vous avez pleine confiance. Ne m'écrivez pas pour demander des renseignements, car je ne saurais que vous dire et répéter : « votre place n'est pas ici. » Peut-être bien, si vous avez quelques centaines de francs à dépenser, pourriez-vous venir en touristes; peut-être, en venant ainsi, trouverez-vous l'occasion de vous établir... Mais, n'y comptez pas trop.

Il y a ici trop d'avocats, trop d'employés aux écri-

tures, trop d'ingénieurs, trop d'hommes à plans et à combinaisons; les vieux pays ne doivent pas nous en envoyer d'autres.

Les bras ne manquent pas plus pour l'industrie que pour les travaux des champs. Pour occuper de nouveaux travailleurs, il faut nécessairement que de nouvelles terres soient défrichées; il faut qu'on bâtit de nouvelles usines. On demande ici plutôt des capitaux que des hommes.

Voilà pour le moins la centième fois que j'ai dit la même chose dans mes brochures et dans mes correspondances aux journaux belges, flamands et français. Me comprendra-t-on cette fois-ci, et verrai-je encore arriver des gens qui ont pu à peine, en vendant meubles et hardes, réunir la somme nécessaire pour leur voyage?.. S'imaginera-t-on toujours qu'il suffit de débarquer au Nouveau-Monde pour faire fortune? On ne demande ici que des cultivateurs avec de l'argent et de bons bras, ou des industriels, toujours avec de l'argent. Est-ce compris?.. Ceux qui ne se trouvent pas dans ce cas, peuvent certainement entreprendre le voyage, à leurs risques et périls, mais ils pourraient bien s'abstenir d'ennuyer leur monde lorsqu'ils ne réussissent pas.

Et vous, cultivateurs, méditez les lignes suivantes et profitez du bon conseil que je vais vous donner.

J'ai reçu d'un seul canton belge, en moins de six semaines, *cent quarante-trois lettres*. Toutes me demandaient des renseignements sur le Canada. Sur plus de quarante lettres venant d'un même village, la moitié au moins étaient écrites par la même personne, les unes au nom d'un seul cultivateur, les autres au nom de deux, trois, quatre et plus.

Cela prouve, me semble-t-il, que ceux qui songent à l'émigration n'en font plus un mystère. Les aspirants-

colons se connaissent, se parlent, se rencontrent souvent, se confient mutuellement leurs projets, leurs craintes et leurs espérances.

Eh bien ! pourquoi ne trouverait-on pas dans chaque canton belge, un homme énergique qui se mettrait à la tête du mouvement, provoquerait des réunions auxquelles seraient invités tous les cultivateurs, et formeraient ce que je me permettrai d'appeler des *Sociétés d'Emigration*. Les membres de ces sociétés se réuniraient tous les deux mois, tous les mois, tous les quinze jours, chaque semaine si possible, et dans ces réunions, après avoir pris connaissance des documents relatifs à l'émigration, ils verseraient une petite somme, ne fût-ce que cinquante centimes : Quand on aurait en caisse une somme de mille à deux mille francs, on la remettrait à un délégué qui partirait pour le Nouveau-Monde. Il pourrait, par exemple, débarquer à Québec et visiter le Canada. Libre à la société de l'envoyer ailleurs. Quand il aurait vu et comparé, il serait à même de renseigner ses amis et alors on ne pourrait plus lancer à la tête de ceux qui prêchent l'émigration, ce reproche cruel et stupide : « Vous êtes payés pour nous dire cela. »

Je crois que je viens de donner un bon conseil, et surtout un conseil désintéressé, aux cultivateurs européens. C'est pour cela que beaucoup s'empresseront de ne pas m'écouter.

Le monde est ainsi fait ; les choses simples et d'exécution facile plaisent rarement.

Quoiqu'il en soit, cultivateurs belges, vous êtes condamnés à l'émigration. Beaucoup parmi vous refusent de se rendre à l'évidence, mais tôt ou tard ils devront s'exécuter. Je le sais, le voyage vous effraie et vous n'aimez pas de quitter le village natal... où vous avez tant souffert. Mais pourquoi n'iriez-vous pas fonder

ailleurs un autre village qui serait pour vos descendants la patrie, la vraie patrie? Celle-là au moins aurait sur celle que vous quitteriez l'avantage de vous fournir autre chose que le strict nécessaire.

Après tout, si vous voulez attendre plus longtemps, libre à vous. La terre appartient à qui la prend et s'il vous suffit de végéter misérablement, vous trouverez toujours plus tard, ici ou ailleurs, quelque petit coin à côté des bonnes places prises par ceux qui seront arrivés avant vous.

Mais, encore une fois, ne me croyez pas, ne croyez aucun étranger, examinez par vous-mêmes; formez des *Sociétés d'Emigration* avant de quitter votre foyer, votre village natal, votre patrie.



Les objections contre l'émigration au Canada.

Notez bien, lecteurs, que je prêche l'émigration en général, sans vouloir prendre sur moi de désigner à l'émigrant quelle est la contrée où il doit se fixer.

J'ai visité une grande partie du Canada, je décris ce que j'ai vu, je répète ce qui m'a été dit par des hommes en qui j'ai confiance. Je vois que le cultivateur a plus de chances de réussir au Canada qu'en Europe, et je me fais un devoir d'attirer sur ce point l'attention de mes compatriotes. Libre à mes lecteurs de me croire ou de ne pas me croire, de venir ici, de se fixer ailleurs ou de rester où ils sont. Il se peut même que je me trompe; voilà pourquoi je ne prends aucune responsabilité.

Je l'ai déjà dit, j'ai des amis dans presque toutes les provinces des Etats, et pas un ne saurait dire que je lui aie jamais écrit : « Vous avez eu tort d'aller où vous êtes; vous devriez venir au Canada. » Si tout le monde avait les mêmes idées, si tous les colons voulaient s'établir dans la même province, l'émigration serait plutôt nuisible qu'utile aux cultivateurs européens.

Cependant, quand on met en avant, contre l'émigration au Canada, des objections déplacées, je me fais un devoir d'y répondre. Partout et en toutes choses la vérité doit être respectée.

On a dit, pour combattre l'émigration au Canada :

« *Dans ce pays, l'hiver est trop long et trop rigoureux ; (*)*

» *Les terres y sont trop sèches, ou trop humides, ou trop pierreuses ;*

» *La main-d'œuvre y coûte trop cher ;*

» *L'industrie n'y est pas assez développée pour fournir à l'agriculture un surcroît de revenus. »*

Oui, au Canada l'hiver est long et rigoureux, mais il n'arrive pas en traître, il sévit à époque fixe, il ne détruit pas les semailles comme il le fait si souvent en Belgique et en France. Puis, dans les *terres nouvelles*, c'est-à-dire à ces places où l'habitant de la campagne ne pourrait retirer de la culture des ressources suffisantes, où les chemins mal tracés et les routes inachevées rendent pendant l'été les charrois difficiles ou impossibles, la neige nivelle tout, comble les ornières, adoucit les pentes et permet aux cultivateurs-défricheurs de transporter en ville les bois de chauffage et de charpente qui leur font gagner chaque hiver plus qu'il ne faut pour bien passer la mauvaise saison.

La neige et la gelée fertilisent le sol et provoquent cette végétation vigoureuse et rapide qui étonne le voyageur européen.

Dans les nouveaux défrichements, le terrain laisse souvent à désirer, ceci est incontestable. C'est ce qui est aussi arrivé en Belgique et en France, lorsque nos ancêtres, bûcherons-défricheurs comme les Canadiens, se sont emparés de la forêt. L'ébauche du peintre n'est pas un tableau fini. Mais ce terrain, si sauvage qu'il

(*) Dernièrement un de nos hommes les plus éminents, trompé par des relations erronées, parla de *neuf mois de neige!*... La neige arrive ordinairement vers le 15 décembre et disparaît fin avril, quelquefois avant

puisse paraître, rapporte cinq fois plus que les terres belges, *quand on tient compte du prix de revient*. Dans les vieilles paroisses du Canada, les terres sont aussi bonnes que chez nous, elles rapportent tout autant et elles représentent une valeur moins élevée.

La main-d'œuvre coûte plus cher parce que l'ouvrier de la campagne devient facilement propriétaire et qu'il ne travaille pour les autres qu'après avoir soigné son propre bien. Les grands pacages et l'élevage du bétail permettent d'ailleurs aux cultivateurs d'obtenir de beaux résultats à peu de frais, surtout lorsqu'ils ont recours, pour leurs travaux des champs, à ces machines agricoles perfectionnées qu'on admire dans toutes les expositions.

L'industrie n'est pas assez développée... Eh bien! n'est-ce pas un bon placement tout trouvé pour les capitaux européens?

Que les Industriels belges suivent les conseils que, dans le chapitre précédent, je donne aux cultivateurs. Qu'ils envoient au Canada un délégué chargé d'étudier le pays, et celui-ci pourra se convaincre sans peine de la facilité d'y faire rapporter aux capitaux de beaux intérêts.

On s'expose toujours à se tromper quand on juge de loin ou avec trop de précipitation. Venez voir, messieurs les critiques, visitez le pays, étudiez ses ressources avant de vous prononcer; je vous le promets, vous ne regretterez ni les frais ni les fatigues de voyage.

Je n'écris pas mes brochures et mes nombreuses correspondances sans consulter des hommes d'expérience. Il y a peu de jours, un Canadien qui a fait sa fortune dans les bois, me disait qu'il garantissait de doubler en cinq ans la valeur des terres en bois debout, tout en retirant pendant cet espace de temps, un bon sa-

laire de son travail. Mais pour cela, il faudrait le concours d'une industrie comme par exemple, la fabrication de la pulpe pour le papier et une scierie mécanique. Planches et madriers se vendraient très facilement et les déchets, que l'on jette actuellement à l'eau ou que l'on brûle pour s'en débarrasser, servant à la fabrication de la pulpe, augmenteraient les bénéfices à réaliser. En établissant une usine de ce genre sur une chute d'eau, au milieu de la forêt, c'est-à-dire avec une force motrice très économique et à portée de la matière première, mais assez près cependant d'un grand centre, le succès serait assuré.

Où choisira-t-on cet emplacement?.. C'est ce que je conseille aux intéressés de déterminer eux-mêmes. Un voyage au Canada n'est ni assez pénible ni assez coûteux pour retenir ceux qui désirent tirer profit de leurs connaissances et de leurs capitaux.

Il y a ici, comme j'ai dit, des terres de toute espèce. Les plus mauvaises — qu'on se procure à un prix excessivement modique — rapportent encore de beaux intérêts.



VII

De quelle somme doit disposer le cultivateur européen pour s'établir au Canada?

Il y a des familles qui se tirent admirablement d'affaire avec deux ou trois mille francs, d'autres qui disposeront cependant d'un capital beaucoup plus grand, échoueront misérablement.

C'est que le succès dépend beaucoup plus du caractère et des aptitudes de l'émigrant que de sa fortune.

Pour commencer, je dirai que les cultivateurs européens ne doivent pas se placer, en arrivant ici, au milieu de la forêt, sur des terres qu'ils obtiennent gratuitement ou à peu près. Les Canadiens eux-mêmes, ces cultivateurs-défricheurs par excellence, n'aiment pas ce genre d'exploitation.

Au milieu des bois, à plus d'une couple de lieues d'un grand centre, ou loin d'un cours d'eau, quand on abat les arbres pour convertir la forêt en terre cultivable, on est forcé de brûler le bois pour déblayer le terrain. Non seulement ce bois ne rapporte rien, mais on perd beaucoup de temps à le détruire. Quand, au contraire, on s'est établi à proximité d'une ville, on peut vendre son bois et se créer de l'occupation et des ressources pour l'hiver. Les bons emplacements sont ceux d'où l'on peut se rendre en ville *deux fois par jour* avec une

charge de bois. Un seul voyage ne saurait payer suffisamment le travail du bûcheron.

Le cultivateur européen ne doit pas acheter une terre dont tout le bois est encore debout. Il doit acquérir un terrain en partie défriché, avec maison d'habitation, grange et écurie. Il continuera le défrichement sans trop se presser, soit seul, soit avec l'aide d'un bûcheron canadien et il fera ainsi son apprentissage tout en gagnant de l'argent et en donnant une plus grande valeur à sa propriété.

Quand on ne dispose que d'un petit capital, mettons de 3 à 5,000 francs, et qu'on a une famille nombreuse, on doit ou bien s'établir tout près d'une ville, sur une petite propriété, s'occuper de jardinage et chercher de l'ouvrage dans les usines et fabriques, ou bien, acheter une grande terre *le plus près possible de la ville*, mais cependant assez loin pour ne pas payer un prix trop élevé. Dans ce dernier cas, on peut, quand les travaux de la campagne sont terminés, s'engager comme terrassier aux chemins de fer ou se mettre au service de l'un ou de l'autre fermier ou industriel dont l'exploitation exige le secours de bras étrangers.

Quel bonheur pour les émigrants, si une société belge pouvait fonder ici une industrie quelconque! Ce qui décourage souvent les colons peu riches, c'est la grande difficulté de trouver de l'occupation en arrivant au Canada. Une usine donnerait des bénéfices élevés aux actionnaires et elle sauverait plus d'un émigrant.

Je juge utile de répéter ici, en le modifiant légèrement, ce que j'ai dit dans ma dernière brochure, relativement à l'achat des terres en pleine forêt :

« Qu'on ne se le cache pas, il faut au colon belge beaucoup de courage pour s'établir sur une propriété de ce genre. Il se trouve au milieu de la forêt et il se pro-

cure difficilement les douceurs auxquelles il s'est habitué dans sa patrie.

» Mais, quelle récompense magnifique s'il persévère !

» Chaque arbre qu'il abat ou qu'il fait abattre agrandit son bien, sa propriété, son domaine. Le petit métayer d'autrefois est bientôt seigneur et maître d'une grande terre, d'une vaste maison et d'un beau troupeau de vaches et de moutons. Il a cheval et voiture et l'abondance règne chez lui.

» A ceux qui possèdent de cinq à dix mille francs, je conseille donc de s'établir à une bonne lieue d'un grand centre. Ils achèteront pour 12 à 1400 piastres (7 à 8,000 francs) une propriété d'environ 40 hectares composée de : Une maison d'habitation, une écurie, une grange, une étable, cinq à six hectares de terres labourables, à peu près le double de pacages et le reste en bois debout.

» On peut quelquefois acheter une propriété très bonne et bien située pour une somme moindre, surtout en s'éloignant des grands centres.

» On n'est pas toujours forcé de payer au comptant tout le prix d'achat. Souvent il suffit de payer un tiers ou la moitié, mais alors on est forcé de payer pour le restant de la somme des intérêts assez élevés : au moins 6 pour cent.

» En supposant que le colon possède mille à douze cents piastres, ou plus, je lui conseille de réserver de cette somme au moins huit cents piastres, et d'employer le reste au paiement total ou partiel de sa terre.

» Il employera comme suit, les 800 piastres qu'il a tenues en réserve. Il achètera :

» Deux chevaux	160 piastres
» Trois vaches	105 »
» Instruments aratoires .	150 »
» Une charrette	35 »
» Meubles	100 »
» Vivres, graines, etc. .	100 »
» Pour frais imprévus .	150 »
	<hr/>
	800

• Encore une fois, on peut réussir avec moins; mais pour beaucoup de colons ce serait trop peu.

» Souvent on peut acheter une ferme avec le mobilier, les instruments aratoires, les récoltes sur pied ou rentrées et le bétail. Ceux qui peuvent consacrer de 12 à 15,000 francs à un pareil achat, tout en tenant en réserve, un bon millier de francs, possèdent ainsi d'emblée tout ce qu'il faut pour « marcher rondement. » Mais, je le répète, ce qui a plus d'importance ici que l'argent, c'est le courage, la persévérance et l'économie. Le travail est pour le cultivateur le meilleur et le plus productif des capitaux. Jamais il ne manque de rapporter de beaux intérêts.

» Le bûcheron canadien qui possède 500 francs ne doute plus de rien; il va s'établir n'importe où, souvent à des distances énormes de son village natal, et neuf fois sur dix il réussira.

» Mais on n'en peut dire autant des Européens. Il leur faut une terre défrichée en grande partie, une maison, des écuries et des granges toutes prêtes, et il leur faut surtout une année d'apprentissage. Cela ne s'obtient pas sans argent.

» C'est donc une chose entendue : on ne trouve rien pour rien ici; il faut de l'argent, pas trop il est vrai, et

il faut surtout de l'énergie. Au bout d'une couple d'années, le colon intelligent et courageux constate avec plaisir que sa position est beaucoup plus belle qu'elle ne serait en dix fois plus de temps au vieux pays.

» J'ai dit dans une de mes brochures que les familles nombreuses réussissent mieux que les autres. Cela ne doit pas être pris à la lettre. Il faut qu'il y ait des travailleurs parmi les membres des familles agricoles et l'on ne doit pas se tromper comme un brave homme qui arriva ici dernièrement avec huit tout petits enfants et qui me dit : « Vous demandez des familles nombreuses, en voici une. »

» Ce bonhomme eût bien fait de laisser grandir un peu ses héritiers avant de vouloir en faire des défricheurs. J'espère cependant qu'il se tirera d'affaire, car je lui ai trouvé un protecteur dévoué; mais je ne conseille à personne d'imiter son exemple.

» Il est très utile, pour ne pas dire nécessaire, de connaître la langue française. L'anglais est aussi d'une grande utilité, quand on veut s'établir dans une autre contrée que la province de Québec. »

Il arrive souvent que des industriels, des propriétaires ou d'autres personnes qui ne sont pas habituées aux travaux des champs et à la vie retirée du campagnard, me demandent quel est le capital qu'il leur faudrait pour venir s'établir sur une grande propriété *et y vivre à l'aise*.

A ceux-là je réponds qu'il leur faut au moins de quarante à cinquante mille francs.



Encore un mot.

Après avoir écrit tout ce qui précède, j'allais déposer la plume, lorsqu'une pensée douloureuse traversa mon esprit.

Il y aura, comme toujours, des lecteurs qui me comprendront de travers. Beaucoup de gens entreprendront le voyage sans posséder les qualités requises pour réussir ici ou dans toute autre contrée du Nouveau-Monde. Mon cœur se gonfle de pitié lorsque je songe à ces malheureux. Quitter tout ce que l'on aime là-bas dans la vieille patrie, venir ici dans le doux espoir de faire rapidement fortune, et n'y trouver que la plus amère déception!

J'ai vu de ces pauvres gens par centaines; à cinq reprises différentes j'ai passé quelques jours à Liverpool, et chaque fois j'y rencontrai de nombreux émigrants qui s'en retournaient chez eux, pauvres, malades, découragés.

Belges, si vous ne possédez pas assez d'argent pour acheter au Nouveau-Monde une ferme et tout ce qu'il faut pour l'exploiter, n'entreprenez pas le voyage. Et, en tout cas, ne vous décidez pas sans avoir pris de bonnes informations.

Il y a une chose qui protégerait efficacement les colons belges au Canada : ce serait la création, par une société belge, d'une ferme asile, où les émigrants trouveraient l'hospitalité et de l'occupation.

Je suis d'avis que cette ferme pourrait rendre aux émigrants les plus grands services; elle finirait aussi par donner de beaux bénéfices à ses fondateurs.

Je reproduis ci-contre la circulaire que vient de m'envoyer M. le Secrétaire de la Société d'Immigration Française établie à Montréal. Mes lecteurs verront que M. Bodard parle du Canada comme j'ai parlé moi-même dans tous mes écrits.

Je mets les colonnes du *Journal Populaire* à la disposition de tous ceux qui voudront bien me communiquer des documents de ce genre, pourvu qu'il ne s'agisse pas d'entreprises particulières dont les émigrants ne sauraient profiter.



Informations Générales

Le Canada est une ancienne colonie française qui fut cédée à l'Angleterre en 1763.

Situation. — Situé au Nord des États-Unis, le Canada en a à peu près la même superficie et s'étend de l'Atlantique au Pacifique. Les deux Océans sont reliés par le chemin de fer du Pacifique.

Population. — Le nombre des personnes parlant français est de 1,300,000; les Canadiens-Français ont conservé la langue, les mœurs et la religion de leur ancienne mère patrie.

Gouvernement. — Le Canada comprend six provinces qui sont formées en Confédération, dont la capitale est Ottawa. Les deux plus grandes provinces sont celle d'**Ontario**, presque toute anglaise, et celle de **Québec**, surtout française.

La Province de Québec compte 1,350,000 habitants; sur ce nombre 1,200,000 sont d'origine française. La capitale est **Québec** (63,000 hab.) et la ville principale. **Montréal** (180,000); ces deux villes sont en majorité françaises.

Les libertés civiles et religieuses sont complètes. La Province de Québec a une chambre de députés composée de 65 membres, dont 50 d'origine française. Les discussions se font presque toujours en français. Les chambres de Québec font les lois, règlent l'administration de la justice, etc.

La Province est divisée en 65 comtés ou départements; ces comtés sont divisés en paroisses ou communes; chaque paroisse est administrée par un maire et un conseil municipal élus par tous les habitants. Les paroisses choisissent elles-mêmes leurs

instituteurs par cinq commissaires d'écoles élus par les contribuables.

Armée. — Il n'y a pas d'armée, la police suffit au maintien de l'ordre. Il n'y a pas de service militaire.

L'Instruction y est aussi répandue qu'en France; il y a des écoles partout, de nombreux collèges et plusieurs universités.

Impôts. — Le gouvernement ne met aucun impôt sur les propriétés; il n'y a de taxes que pour l'entretien des écoles et des municipalités.

Les voies de communication existent dans toutes les parties du pays; les routes, les chemins de fer, les canaux, pénètrent partout.

Les Postes sont très bien organisées; dans chaque paroisse il y a un bureau de poste; pour l'Europe et la France, il y a deux ou trois départs par semaine.

Religion. — La religion catholique est celle de la majorité. L'Eglise et l'Etat sont séparés à peu près comme en Belgique; les catholiques soutiennent eux-mêmes leur clergé; l'Etat ne le paye pas. Chaque paroisse possède son église et la construit à ses frais.

Agriculture. — La province de Québec est un pays agricole; sa superficie est égale à celle de la France, mais il y en a à peine la dixième partie occupée. Chaque famille de cultivateurs possède en moyenne une ferme de 100 acres ou 40 hectares.

Le paysan qui vendrait sa terre en France pourrait en acheter une au Canada de plus grande étendue et aussi fertile. Il vivrait heureux et avec moins de soucis. On peut évaluer le prix des terres en labour dans la province, à environ \$ 20 ou 100 frs l'acre de 40 ares; soit 250 frs l'hectare; le terrain boisé se vend généralement depuis \$ 2,40 frs à 50 frs l'hectare, suivant la proximité des villes. Les terres boisées du gouvernement valent de 6 à 10 frs. On conseille aux Français d'acheter des propriétés dont le quart est en labour et le reste en bois; le défrichement est assez dur et ne convient qu'aux Français qui y sont habitués. Il y a à vendre un grand nombre de propriétés à moitié défrichées, avec une petite maison, grange et écurie.

Les terres sont boisées en sapins, cèdres, érables, mérisiers, ormes, pins, etc. Les bois durs, comme l'érable, indiquent une terre plutôt légère que forte, propre à la culture du blé; le cèdre est l'indice d'un terrain humide, le bois mêlé d'un terrain ordinaire, fertile.

Capital. — Le capital nécessaire pour s'établir en Canada est de 5,000 frs au moins ; cependant, les familles composées de plusieurs garçons en état de travailler peuvent réussir avec une moins forte somme. On peut se faire une idée du capital qu'il faut à un colon, d'après les prix de la terre donnés plus haut, en y ajoutant 1,500 à 2,000 frs pour une maison, et 1,000 à 1,500 frs pour l'achat d'un cheval, vaches, instruments d'agriculture, provisions pour la famille, etc. Ainsi une terre de 20 hectares, dont 8 hectares défrichés, coûtera en moyenne en Canada 2,000 frs pour la terre en labour ; 300 frs pour les 12 hectares en bois, 1,500 à 2,000 frs pour la maison, soit en tout 3,800 à 4,300 frs payables généralement la moitié comptant et le reste avec un délai de plusieurs années, en payant l'intérêt à 6 %. Les prix varient en plus ou en moins, suivant la proximité des villes ou villages et la valeur des bâtisses.

Prix du bétail. — Les chevaux valent de 4 à 500 frs, les vaches 125 à 175 frs chaque, les moutons de 15 à 30 frs, suivant la race.

Prix divers. — Les prix des outils, des instruments d'agriculture et des machines sont moins élevés qu'en France ; il ne sert à rien d'en apporter avec soi. Le pain vaut 13 centimes la livre, la viande de boucherie 30 à 60 centimes, les pommes de terre de 5 à 7 frs l'hectolitre, le beurre 90 centimes, la farine 20 frs par 38 kilogs, et le reste en proportion. Les prix des draps, habits, linge, chaussures ne sont pas plus élevés qu'en France.

La livre en Canada vaut 454 grammes, l'acre 40 ares, le gallon 4 litres 1/2.

Le bois de chauffage est presque pour rien dans les campagnes près des forêts.

Le Commerce et l'Industrie depuis quelques années se sont développés considérablement, mais nous ne conseillons pas aux étrangers de s'y livrer avant d'avoir passé un ou deux ans en Canada et de connaître le pays. Les chutes d'eau sont nombreuses, les facilités très grandes, mais il y a quelques changements avec l'Europe dans les procédés et les usages.

Ouvriers. — Les salaires ne sont pas plus élevés qu'en France, et généralement les ouvriers du pays suffisent. Nous ne conseillons donc pas aux ouvriers de venir au Canada, à moins qu'ils n'aient quelque argent pour acheter une petite ferme qu'ils cultiveraient tout en exerçant leur métier. Nous ne voyons d'avenir assuré que pour les cultivateurs. Les garçons de ferme

peuvent se placer pour 2 frs 50 à 3 frs par jour et la nourriture. L'émigrant sans argent ne réussit pas.

Climat. — Le climat du Canada est très salubre, et la longévité y est très remarquable. Au lieu de pluie, c'est de la neige qui tombe pendant l'hiver qui est plus froid qu'en France; l'été est un peu plus chaud. La moyenne de la chaleur en été à Montréal est de 17° 5 centigrades et à Paris de 16° 9. La neige qui couvre le sol en hiver protège les prairies, le blé semé l'automne et fournit des chemins magnifiques pour l'exploitation des forêts.

Districts de colonisation. — Il y a dans la province de Québec trois grands districts de colonisation : les cantons de l'Est, les cantons du Nord et de la vallée d'Ottawa, les comtés des environs de Montréal; les deux premiers districts renferment plusieurs millions d'hectares de terre non encore occupés, le troisième dont les terres sont en partie occupées depuis longtemps, convient surtout aux émigrants à l'aise qui, possédant des capitaux, désirent acheter des terres en parfait état de culture, sans faire de défrichements, et veulent s'établir à proximité des grandes villes. Dans la province d'Ontario, les comtés de Prescott, Russell et Essex conviennent aussi très bien aux émigrants français, ainsi que plusieurs autres parties du Canada.

Produits de l'agriculture. — La province de Québec produit la plupart des fruits d'Europe, raisins, pommes, poires, cerises, prunes, groseilles, etc., tous les grains, blé, orge, avoine, maïs et poussent en abondance; le foin, le tabac dont la culture est libre; les pommes de terre donnent d'abondantes récoltes et leur culture donne de bons profits.

Temps pour émigrer. — Le meilleur moment pour venir en Canada est pendant l'été, du mois de Mai au mois de Novembre; cependant ceux qui désirent cultiver de suite leurs terres feront bien de venir vers la fin de Mars ou au commencement d'Avril.

Voyage. — Il n'est pas besoin de passe-port. Le voyage de France en Canada se fait en 9 ou 10 jours. On s'embarque au Havre pour New-York, par la Compagnie Transatlantique, départ tous les samedis. De New-York on se rend à Montréal par les C^{ies} du Delaware et Hudson et Vermont Central (*).

(*) Les Belges et les Allemands passent par Anvers et arrivent directement à Halifax, Québec ou Montréal.

Nous conseillons aux émigrants de se rendre directement à Montréal et en arrivant en cette ville d'aller trouver le secrétaire de la Société de colonisation française, M. A. Bodard, 19, rue St-Jacques, qui leur donnera gratuitement tous les renseignements.

Monnaie du Canada. — Les immigrants feront bien, avant de partir de France, de changer leur argent contre des traites ou des lettres de crédit payables en Canada, ou des mandats sur la poste délivrés par les bureaux français. L'unité de monnaie en Canada est la piastre ou dollar dont la valeur est de cinq francs (elle vaut un peu plus, généralement 5 frs 15); la piastre est divisée en cent parties appelées cents ou sous.

Les capitalistes trouveront à placer avantageusement leurs capitaux en Canada en toute sécurité; le taux de l'intérêt sur première hypothèque est de 6 %; le gouvernement, dans ses caisses d'épargne, donne 4 % aux déposants.

La naturalisation canadienne s'obtient après trois ans de séjour. Les étrangers jouissent de tous les droits des habitants du pays, mais ils n'ont droit de vote qu'au bout de trois ans.

La pêche et la chasse sont libres, les rivières sont poissonneuses et le pays giboyeux.

A. BODARD,

Secrétaire général de la Société d'Immigration Française,

BUREAUX, 19, RUE ST-JACQUES,

MONTREAL, CANADA.



Manitoba : Champ d'immigration

M. le juge Prud'homme adresse la lettre suivante à la *Minerve* de Montréal :

« M. le directeur,

« Manitoba : Champ d'Immigration, » tel est le titre d'un travail important que M. Bernier, surintendant d'éducation de notre province, vient de terminer. Ce travail ne peut passer inaperçu et se recommande de lui-même, à l'attention de tous les esprits sérieux.

Je considère cependant, que les personnes qui connaissent le Manitoba, font une œuvre patriotique, en donnant leur attention à ces écrits importants. C'est dans ce but que j'écris ces quelques lignes.

Voilà sept ans que j'habite cette province.

J'ai eu souvent occasion de visiter nos établissements français, et depuis bientôt deux ans, tous les trois mois, je parcours dans l'exercice de mes fonctions judiciaires la plupart de nos paroisses.

Je n'éprouve aucune hésitation à affirmer que ce travail présente un tableau fidèle des ressources du pays et des avantages qu'il offre aux colons laborieux.

Le plus grand mérite de ces articles, à mon sens, c'est qu'ils sont scrupuleusement vrais, et qu'on n'y trouve rien d'exagéré ou de surfait. Les renseignements qu'on y puise, peuvent être acceptés par tous ceux qui désirent

se fixer au milieu de nous, sans crainte de se ménager des déceptions.

En effet on peut considérer comme informations certaines et vraies, les conclusions suivantes de ces écrits :

1. La culture au Manitoba est très facile;
2. Les colons ne souffrent point du manque de bois ou d'eau;
3. Le froid est très supportable;
4. Les terrains sont actuellement à bon marché, et c'est le temps le plus propice pour s'emparer des terres;
5. Les paturages et le foin sont à l'état naturel, abondants et gratuits;
6. L'élevage des bestiaux donne des profits qui dépassent encore ceux de la culture;
7. Sous le rapport religieux et de l'éducation, Manitoba possède les mêmes avantages et les mêmes libertés, que la province de Québec.

Il serait fort désirable que ces articles fussent publiés en brochures et distribués en grand nombre, le Manitoba et nos compatriotes pourraient en retirer de précieux résultats.

L. A. PRUD'HOMME.

Saint-Boniface, 19 mars 1887.



CONCLUSION.



De tout ce qui précède, que faut-il conclure? Les Belges, surtout les cultivateurs, feraient-ils bien de quitter leur pays pour se rendre au Canada?

Je n'hésite pas à répondre : oui.

Depuis le jour où je lançai ma première brochure, j'ai pu réunir au sujet du Canada des milliers de documents plus importants les uns que les autres. Des explorateurs belges, français, anglais, américains, ont écrit des relations où l'enthousiasme déborde. Les expositions d'Anvers et de Londres ont été pour le Canada un véritable triomphe et pour les peuples européens une révélation inattendue.

Aujourd'hui je suis fier d'avoir été un des premiers à appeler l'attention de mes compatriotes sur un pays où le trop plein de notre population peut conquérir sans trop de peine une honnête aisance. Ceci me fait oublier mes nombreux déboires, d'autant plus que je vois, comme je le dis dans ma préface, mes contradicteurs d'autrefois devenus aujourd'hui mes collaborateurs les plus convaincus. Ils engagent vivement les gens du "vieux pays" à aller s'établir dans une contrée qu'ils dénigraient jadis.

Tout est bien qui finit bien.

Dans notre pauvre Belgique, le malaise est général. Tout le monde se plaint, depuis le plus modeste des artisans jusqu'au plus puissant industriel. L'émigration seule peut nous sauver.

Emigrons!

Depuis l'Atlantique jusqu'au Pacifique, des contrées d'une étendue immense, des terres d'une fertilité pour ainsi dire inépuisable, attendent le colon européen. Ne perdons pas de temps, ne laissons pas aux autres les meilleures places!

~~~~~

Pour plus amples renseignements, on peut s'adresser :  
A SIR CHARLES TUPPER, haut Commissaire pour le Canada, Victoria Chambers, 9, Londres.

A M. JOHN LOWE, secrétaire au ministère de l'Agriculture, Ottawa, Canada;

A M. JOHN DYKE, Water Street, 15, Liverpool;

A M. RICHARD BERNIS, Avenue du Commerce, 132, à Anvers.

A l'auteur de cet opuscule, G. VEKEMAN, directeur du *Journal Populaire*, à Bruxelles.



